



Lutte contre la corruption

La Haplucia passe à une nouvelle étape importante

Attendue depuis des mois sur certains dossiers brûlants, la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (Haplucia)...



PAGE 3

ECONOMIE



Millenium Challenge Corporation

Le Togo a validé 14 indicateurs sur 20

Le pays s'est encore distingué cette année en validant 14 indicateurs sur les 20 sur la carte de score 2020 du Millenium challenge corporation (MCC). Il s'agit de la seconde fois consécutive que le pays valide 14 indicateurs.

PAGE 5

SOCIAL



Pour le bien-être des populations

Le MADeC lance officiellement ses activités

Le Mouvement d'Appui au Développement Communautaire (MADeC) s'est donné pour objectif de d'apporter sa contribution pour le pour le bien-être socio-économique et culturel des populations...

PAGE 11



Présidentielle de 2020

La diaspora togolaise aura voix au chapitre

Les Togolais résidant à l'étranger auront désormais leurs mots à l'occasion des élections à venir selon le projet de loi voté hier mardi 5 novembre à l'Assemblée nationale, au cours de sa 8e séance plénière de la 2e session ordinaire. La présente loi modifie, au sein des titres I et IV du code électoral, trente-trois (33) articles et crée un article nouveau.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

El Hadj Arimiyao Tchagnao : « la presse togolaise ne coûte pas 5000 FCFA »

Dans un grand entretien accordé à l'agence de presse privée Afreepress, le président du Conseil national des patrons de presse (Conapp), El Hadj Arimiyao Tchagnao, se prononce encore sur la situation que vivent les médias togolais et qui rejaillit sur les professionnels du secteur. Quelques mois après avoir promis d'oeuvrer pour que les lignes bougent, peut-on à l'heure actuelle rester optimiste ? Le quatrième pouvoir souvent attribué à la presse dans un pays n'est pas anodin. Il est plus qu'évident aujourd'hui que les médias jouent un rôle central dans la construction d'un pays. D'ailleurs, récemment, lors de la célébration des bons résultats obtenus dans le cadre du rapport Doing Business 2020, les plus hautes autorités de notre pays ont rendu hommage aux médias et aux journalistes qu'ils emploient. En effet, si les médias ne vulgarisent pas les bonnes pratiques et font une mauvaise publicité sur l'image du pays, les étrangers vont s'y fier et cela ne permettra pas d'avancer. Malheureusement, cette presse que beaucoup utilisent pour se faire un nom tire le diable par la queue...

PAGE 3

Journées Portes Ouvertes
A partir du 11 novembre 2019

SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE L'INCLUSION FINANCIERE ET DU SECTEUR INFORMEL
DELEGATION A L'ORGANISATION DU SECTEUR INFORMEL (DOSI)

PND
Plan National de Développement
#Axe3



SOMMAIRE

Bénin-Nigéria
Un émissaire de la Cedeao prend
le pouls des conséquences de la
fermeture des frontières



P 4

Cersa
La Banque mondiale appuie le Togo
avec 23 millions de dollars



P 5

Ligue thaïlandaise
Bossou Vincent se chausse
toujours et reste en activité



P 10

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Inga Yawa, agricultrice grâce à Agrisef

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", nous vous conduisons à Kara dans la préfecture de la Kozah pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages de Madame Inga Yawa, 38 ans, qui après avoir obtenu les deux cycles du crédit AGRISEF auprès de MUFEC, un Prestataire de Services Financiers partenaire du FNFI cultive et commercialise aujourd'hui le maïs, le mil et les graines d'anacarde. Retour sur le parcours de cette quarantenaire qui constitue un véritable cas d'école dans sa communauté.



Inga Yawa

Le secteur agricole n'est pas seulement réservé aux hommes, et les femmes l'ont très bien compris et prennent d'assaut ce secteur pourvoyeur d'emplois avec une part importante dans le PIB de notre pays. Au nombre des femmes qui ont fait du secteur agricole

une raison d'entreprendre, Madame Inga Yawa, du haut de ses 38 ans à très tôt compris que la terre ne trompe pas et que sa réussite dépendrait de la terre qu'elle cultive depuis de nombreuses années déjà. En 2017, alors qu'elle exerce une petite agriculture

de subsistance, notre interlocutrice ne veut pas s'arrêter en si bon chemin, elle veut aller plus loin, rentabiliser ses activités à travers une agriculture à plus forte échelle. "Je fais partie des personnes qui savent saisir toutes les opportunités offertes par les pouvoirs

publics pour prendre leur destin en mains. Quand j'ai appris l'existence du Produit "Accès des Agriculteurs aux Services Financiers" (AGRISEF) du FNFI, je me suis tout de suite dit que la chance que j'attendais de pouvoir me lancer dans une agriculture de haute qualité se présentait enfin. Je n'ai pas perdu le temps, je me suis alors rapprochée de MUFEC, un Prestataire de Services Financiers partenaire du FNFI pour mieux me renseigner sur les conditions et modes opératoires dudit produit. C'est alors que j'ai compris que je remplissais toutes les conditions pour avoir accès au crédit agricole du FNFI". Les différentes sessions d'information et de sensibilisation organisées aussi bien par le FNFI que par les Institutions de Microfinance partenaires permettent à toutes les populations bénéficiaires potentielles des différents produits du FNFI d'être mieux informées des caractéristiques des produits et de déterminer quel produit correspond le mieux avec l'activité qu'il ou elle souhaite exercer. "Une fois que j'avais toutes les informations relatives au crédit agricole, je me suis donnée toutes les chances de me plier aux exigences requises. Constitution d'un groupe solidaire de 4 personnes, formation technique et

financière requise puis j'ai obtenu la première tranche de crédit de 100.000 FCFA. Cette somme m'a permis d'acheter des intrants et des semences puis j'ai commencé l'exploitation de ma superficie cultivable. Et fort heureusement, ma production a très marché, vu que nous avons eu une très bonne saison pluvieuse cette année... Plus tard après mon remboursement intégral de mon premier crédit, j'ai obtenu la seconde tranche de crédit également d'un montant de 100.000 FCFA.

Avec cette somme, j'ai diversifié mon activité avec la commercialisation des graines d'anacardes. Et comme vous voyez, pour cette foire agricole organisée en marge du onzième Forum National du Paysan Togolais, je commerciale toutes mes productions composées entre autres de maïs, de mil et des graines d'anacardes. Je ne vous cache pas que je fais de très bonnes affaires dans ma localité. Ceci me permet de pouvoir rentabiliser mon activité et de pouvoir faire des réalisations. Si modeste soit-elle, j'estime que mon activité me permet aujourd'hui de m'affirmer dans ma société, car sans tendre la main je parviens à subvenir à mes besoins."

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG. LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web :
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba
Edodji Nadia
Attipoe Edem Kodjo
Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia
Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

...Il n'est plus un secret pour personne que les médias togolais, du moins ceux qui font l'effort de respecter les règles d'installation, peinent à couvrir leurs charges. Les professionnels des médias sont réduits parfois à courir derrière 5000 FCFA et même dans des cas extrêmes 2000 FCFA, 1500 FCFA en guise de frais de couverture.

Cela n'honore pas ce métier noble. Ceux qui sollicitent les médias rechignent à leur envoyer des factures

parce que ne voulant pas beaucoup dépenser. Ils s'enferment dans la solution facile de distribution des « communiqués de presse » contre des per diems donnés aux journalistes ayant assuré la couverture médiatique de l'événement. Les médias et leurs employés faute de publicités et autres financements, sont obligés d'accepter une telle situation. Mais tout cela doit prendre fin.

Nous sommes à l'ère du Plan national de développement (PND 2018-2022) qui veut

parvenir à plus d'inclusion en faveur des populations togolaises dont les journalistes. Le Conapp plaide désormais pour que l'aide de l'Etat à la presse soit revue à la hausse. De plus, monsieur Tchagnao veut siffler la fin des reportages à 5000 FCFA. « Personne ne pourra plus inviter des journalistes pour une couverture médiatique sans payer une facture. La presse togolaise ne coûte pas 5000 FCFA », a-t-il déclaré. Mais tout cela n'arrivera pas par miracle, il faut y travailler. Le Conapp a donc entamé

des démarches auprès des députés qui sont chargés d'étudier et de voter le budget de l'Etat. Si l'Etat venait à augmenter l'aide, l'on pourra passer à une seconde étape qui consistera à transformer les organes de presse en entreprises de presse.

Cela leur donnera les moyens pour créer des emplois et pouvoir couvrir leurs charges. A partir de ce moment aussi, d'autres problèmes dont l'épineuse question de la signature de la Convention collective sectorielle trouveront

aisément une solution. Vivement donc que le président Tchagnao et son équipe puissent parvenir à faire bouger les lignes. Mais il faudra aussi prendre les mesures nécessaires comme il le dit lui-même pour que n'importe qui ne se lève pas sur des bases non solides pour créer un média. De plus, tous ceux qui prennent légitimement ou non le titre de journaliste pour commettre des actes déshonorants doivent arrêter ces pratiques.

Edem Dadzie

Présidentielle de 2020

La diaspora togolaise aura voix au chapitre

Les Togolais résidant à l'étranger auront désormais leurs mots à l'occasion des élections à venir selon le projet de loi voté hier mardi 5 novembre à l'Assemblée nationale, au cours de sa 8e séance plénière de la 2e session ordinaire. La présente loi modifie, au sein des titres I et IV du code électoral, trente-trois (33) articles et crée un article nouveau.

Dirigée par la présidente de l'institution, Mme Yawa Djigbodi Tségan, la séance a porté sur l'examen du projet de loi portant modification de la loi n°2012-002 du 29 mai 2019 portant code électoral, modifiée par la loi n°2013-004 du 29 février 2013 et la loi n°2013-008 du 22 mars 2013. Le ministre Payadowa Boukpepsi de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales a pris part aux travaux.

Adopté en Conseil des ministres le vendredi 18 octobre dernier à Lomé, le projet de loi portant modification du Code électoral « porte création des Commissions électorales d'ambassade indépendantes (CEAI)

dans les ambassades, comme démembrements de la CENI à l'extérieur. Le type d'élections auxquelles les Togolais de l'extérieur peuvent prendre part, le nombre d'électeurs potentiels minimum pour l'ouverture d'une Commission électorale d'ambassade indépendante (CEAI). Ce nombre est déterminé à partir du nombre des Togolais détenteurs de la carte consulaire en cours de validité depuis au moins six (06) mois à la date de la révision des listes électorales, délivrée par les ambassades togolaises couvertes par les CEAI. La particularité de la composition des démembrements de la CENI (Commission électorale ambassade



Tsegan Yawa

indépendante (CEAI), Commissions des listes et cartes (CLC), Bureaux de vote (BV) à l'extérieur, entre autres. »

« Après les débats le projet de loi en question a été adopté par la majorité des députés présents, à l'exception de trois (3) abstentions du groupe

parlementaire NET-PDP. Ce groupe demande une autre lecture de cette loi qui comporte, à son avis, des insuffisances à améliorer. Pour les autres familles parlementaires UNIR et UFC, il s'agit d'un texte pas parfait, mais qui constitue un pas important dans la vie politique du Togo », indique Togo Presse.

Le vote de la diaspora a été l'une des principales revendications de l'opposition, au cours et après les événements du 19 août 2017. La Cédéao en avait également fait un point de ses recommandations clés à l'endroit du gouvernement togolais, au cours de sa médiation. Aujourd'hui, cette question est soldée, à la veille de la présidentielle de 2020, après plusieurs autres points relatifs aux Réformes et à la libération des détenus.

La diaspora togolaise est forte d'environ 1,5 million d'âmes. Elle vit en Afrique, en Europe et en Amérique et à travers de multiples associations.

Il y a quelques mois, un vote a permis de choisir 77 délégués au Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur (HCTE), un organe dont l'objectif est de fédérer la diaspora.

D.K.

Lutte contre la corruption

La Haplucia passe à une nouvelle étape importante

Attendue depuis des mois sur certains dossiers brûlants, la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (Haplucia) vient de passer à une nouvelle étape. L'institution dirigée par Eshohana Wiyao a transmis les affaires des Coupes d'Afrique des nations (CAN) 2013 et 2017 et de la route Lomé-Vogan-Anfoin à la justice.

Plusieurs mois après sa création, la Haplucia s'est concentrée sur la sensibilisation dans tous les secteurs de notre société. Même les corps habillés ont été sensibilisés. C'était une bonne chose comme le disait le président de la Haplucia de sensibiliser avant de passer à l'étape de la répression. Mais beaucoup de nos compatriotes à un moment donné étaient impatients de voir cette institution agir, au point qu'ils la



Eshohana Wiyao, président de la Haplucia

jugeaient sévèrement. Les journalistes ne

rataient jamais l'occasion d'envoyer des pics à la Haplucia : à quand les résultats ? Monsieur Wiyao et ses collègues auront-ils le courage d'aller au bout de leurs engagements ? Auront-ils toute l'indépendance pour inquiéter tout contrevenant quel que soit son statut ? Devant toutes ces inquiétudes, le président de la Haplucia promettait tout simplement que « très bientôt », l'on verrait du concret. Il disait notamment que les

dossiers des CAN 2013 et 2017 et de la route Lomé-Vogan-Anfoin étaient en étude et seraient transmis au procureur de la République. Malgré tout, le scepticisme des uns et des autres se renforçait. A présent, l'on peut affirmer que le président de la Haplucia a tenu parole.

Selon le confrère Samuel Gnanhoui du site l'informateur.net, ceux de Savoires news et du site Icilome.com, la Haplucia a transmis les deux dossiers phares à la justice. Le président Eshohana Wiyao et ses collègues ont déposé ces dossiers lundi dernier sur le bureau du

procureur de la République près le tribunal de première instance de Lomé.

C'est donc une nouvelle étape très importante qui vient d'être franchie dans notre pays. Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé ne veut pas blaguer avec la transparence. L'assainissement du climat des affaires favorable aux investissements privés nationaux et directs étrangers est aussi à ce prix. Alors, bravo à la Haplucia pour ce premier essai et succès à la lutte contre la corruption dans notre pays.

Edem Dadzie

Bénin-Nigéria**Un émissaire de la Cedeao prend le pouls des conséquences de la fermeture des frontières**

Il y a plus de deux mois que rien ne transige entre le Bénin et le Nigéria. Que ce soit le riz, l'essence de la contrebande, les voitures d'occasion ou même les personnes, plus rien n'a été échangé entre les deux pays depuis le 20 août 2019 dernier, entraînant des conséquences néfastes tant pour le Bénin que pour les autres pays voisins comme le Ghana ou le Burkina Faso. C'est pour trouver une solution à cet état de choses qu'un émissaire de la Cedeao a été envoyé ce 4 novembre 2019 au Bénin pour prendre le pouls des conséquences sur le pays.

C'est le résident de la Task Force de la Cedeao pour la libre circulation, le général Salou Djibo, qui a été mandaté pour effectuer cette mission à la frontière entre les deux pays. A la frontière de Sèmè-Kraké donc, toute l'administration qui gère le flux des passagers des véhicules : douane, police et les représentants des camionneurs bloqués depuis deux mois et demi était

présente. Face à ses questions, le receveur de la douane et le commissaire de Kraké ont apporté des réponses précises, mettant en lumière les grandes difficultés que traverse le pays depuis l'intervention de la mesure. Le receveur de la douane a laissé entendre que le Bénin était irréprochable en matière de respect des réglementations. Cette intervention de la Task

ouvre-t-elle de nouveaux espoirs pour la rouverture prochaine des frontières, prévues rester telles quelles jusqu'au 31 janvier 2020 ?

Pas sûr. Mais, espère le ministre des Affaires étrangères béninois Aurélien Agbenonci, « la main des Béninois reste tendue pour explorer les voies et moyens pour surmonter rapidement cette crise. ».

**Frontière Bénin-Nigéria**

En fermant ses frontières, le Nigeria voulait notamment stimuler la production locale de riz et réduire ses importations. Mais deux mois plus tard, ces objectifs n'ont pas réellement été atteints. Il faut beaucoup plus qu'une fermeture de frontière pour

dynamiser un secteur qui n'est pas très compétitif, estime le professeur de géopolitique et consultant en développement Emmanuel Igah, qui explique que pour le moment, la mesure n'a pas encore produit les effets escomptés.

T.M.**RDC/Parlement****La sœur jumelle de Joseph Kabila prend la tête de la commission de Défense et de sécurité du Parlement**

Déjà majoritaire à l'Assemblée nationale avec sa coalition Front commun pour le Congo (FCC), Joseph Kabila renforce encore plus sa mainmise sur l'appareil sécuritaire du pays en faisant nommer à la tête de la très stratégique commission parlementaire chargée de la Défense et de la sécurité, sa sœur jumelle, la députée Jaynet Kabila. C'était au cours d'un vote consensuel, jeudi 31 octobre 2019 dernier.

**Jaynet Kabila, la sœur jumelle de Joseph Kabila**

À 48 ans, celle qui assumait la fonction de présidente du comité des sages lors de la dernière législature sera secondée par l'ancien ministre de la Défense, Crispin Atama Tabe, lui aussi membre du parti de l'ex-président. Au total, sur les dix commissions parlementaires mises en place, sept seront dirigées par la coalition FCC-CACH. Les plus stratégiques d'entre elles seront aux mains de proches de Joseph Kabila, notamment les commissions Politique administrative et judiciaire (Lucain Kasongo Mwadiamvita, député du PPRD de Kabila) et Relations extérieures (Charles Nawej, FCC). Les trois autres seront

dirigées par des membres de l'opposition (socioculturelle, aménagement du territoire et infrastructures, droits de l'homme). Particulièrement stratégique au Parlement, la commission qui sera dirigée par la députée aura accès aux dossiers confidentiels sur les questions sécuritaires et de défense du pays et sera en mesure d'analyser, pour avis technique, tous les projets ou propositions de lois relatives à ces domaines. Certains membres du gouvernement comme les ministres de la Défense et de l'Intérieur pourront pour leur part être auditionnés par la commission. Cette dernière

pourra enfin organiser des missions d'information dans des camps militaires et zones d'opération, ou encore interagir avec d'autres pays en matière de sécurité.

Pivots de l'État congolais, l'armée et l'appareil sécuritaire sont déjà sous le contrôle des « hommes » de Joseph Kabila. L'administrateur général de l'agence nationale des renseignements, Justin Inzun Kakiak, le chef d'Etat-major général des forces armées, Célestin Mbala, le chef de la garde républicaine, Ilunga Kampete, ou encore l'actuel conseiller spécial de Félix Tshisekedi en matière de sécurité, François Beya, font partie des nombreux fidèles de l'ancien chef de l'État. Au sein du gouvernement, le ministre de la Défense Aimé Ngoy Mukena est pour sa part membre du PPRD.

En coalition, les camps de l'ancien dirigeant et de Félix Tshisekedi entretiennent une relation de méfiance mutuelle permanente. Le PPRD a d'ailleurs déjà dévoilé ses intentions pour 2023 : il vise la présidence de la République et n'écarte pas la possibilité de présenter Joseph Kabila comme candidat du parti.

T.M.**Rwanda****Paul Kagamé crée un poste de ministre de la sécurité intérieure**

Selon une déclaration lue ce lundi soir à la radio nationale, le président Paul Kagamé a notamment nommé un ministre de la Sécurité intérieure, un poste nouvellement créé. Il a aussi remplacé le ministre des Affaires étrangères, Richard Sezibera, qui n'a pas fait d'apparition publique depuis des mois.

Malgré des tweets occasionnels, Richard Sezibera n'a pas accompagné Paul Kagamé lors de ses derniers déplacements à l'étranger. Une absence qui a alimenté de nombreuses spéculations autour de sa situation et de son état de santé. Selon un haut cadre rwandais, il aurait été victime d'un AVC et serait actuellement soigné en Israël. Ancien ambassadeur du

de la Francophonie. Il est aujourd'hui remplacé par Vincent Biruta, jusqu'ici ministre de l'Environnement et ancien président du Sénat. Autre nomination importante :

le chef d'état-major de l'armée rwandaise, Patrick Nyamvumba, qui devient ministre de la Sécurité intérieure. Un portefeuille jusqu'ici pris en charge par le ministère de la Justice. C'est

**Paul Kagamé**

Rwanda aux États-Unis, Richard Sezibera avait pris la tête du ministère des Affaires étrangères en octobre 2018, succédant ainsi à Louise Mushikiwabo, devenue secrétaire générale de l'Organisation internationale

donc un militaire qui prend la tête de la police rwandaise. L'armée, elle, sera maintenant dirigée par le général Jean Bosco Kazura, qui a commandé les casques bleus au Mali entre 2013 et 2014.

T.M. et Rfi.f

Oragroup**Le groupe enregistre une hausse de bénéfice au 3e trimestre 2019**

Le troisième trimestre 2019 est bénéfique pour Oragroup. En effet, le bénéfice du groupe a connu plus de croissance cette année qu'en 2018. Son résultat net s'élève à 9,1 milliards FCFA, soit une hausse de 247,7% comparativement au résultat de la même période en 2018.



Pour Oragroup, cette performance est portée notamment par une amélioration du coût net du risque, combinée à la croissance maîtrisée de ses activités. Les résultats avant impôts sont passés à 14,82 milliards

FCFA au 30 septembre, soit une hausse de près de 116% par rapport à la même période en 2018. Et le PNB du groupe a connu une hausse de 15% sur cette même période.

Oragroup élargit sa gamme de produits digitaux pour inclure les populations non bancarisées. Pour le groupe, grâce à ses activités de mobilisation de ressource clientèle, son ratio de crédits bruts sur dépôts s'est amélioré. Il est passé de 100 % à fin septembre 2018 à 91% à fin septembre 2019, avec 272 milliards de FCFA de dépôts additionnels collectés pour soutenir les concours à l'économie dans les différentes zones où elle est implantée.

Avec un nouveau plan stratégique, Oragroup veut accélérer la croissance de ses activités. « La mise en place de notre plan nouveau stratégique dont l'objectif

est l'accroissement de la rentabilité en poursuivant la croissance de nos activités tout en maîtrisant les frais généraux et le coût du risque, a permis l'amélioration du coefficient d'exploitation et la croissance du Résultat brut d'exploitation de 20% comparé à la même période 2018 » indique le rapport.

Oragroup a également lancé un billet de trésorerie pour la période 2019-2021. Selon l'institution, cette opération fait suite à l'obtention du visa de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) sur le programme d'émission de billet de trésorerie sur le marché monétaire régional de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) d'un montant de 35 milliards FCFA. La période de souscription est du 05 novembre au 04 décembre 2019.

Félix T.

Millenium Challenge Corporation**Le Togo a validé 14 indicateurs sur 20**

Le pays s'est encore distingué cette année en validant 14 indicateurs sur les 20 sur la carte de score 2020 du Millenium challenge corporation (MCC). Il s'agit de la seconde fois consécutive que le pays valide 14 indicateurs.



Les indicateurs validés peuvent être regroupés en 3 catégories à savoir la bonne gouvernance, la liberté économique et l'investissement dans le capital humain.

En ce qui concerne la bonne gouvernance, le contrôle de la corruption, la liberté d'information, les libertés civiles et l'Etat de droit ont été validés par le pays.

Pour la liberté économique, le Togo a validé l'inflation politique budgétaire, la qualité de la réglementation, le genre dans l'économie, les droits fonciers, l'accès au crédit et la création d'entreprises.

"L'investissement dans le capital humain" concerne les dépenses dans l'éducation primaire, le taux d'achèvement des filles au cycle primaire et la protection des ressources naturelles.

Pour cette année encore le Togo a validé les 3 critères d'éligibilité au programme Compact avec la validation de l'indicateur de « contrôle

de la corruption », la validation d'au moins un des indicateurs de droits démocratiques (droits politiques et libertés civiles) et la validation de la majorité des 20 indicateurs avec au moins un indicateur au vert dans chaque catégorie.

Pour rappel, le Millenium challenge corporation est un organisme gouvernemental des Etats-Unis initié par l'ancien président américain Georges Bush. Le Togo remplit les critères de performance du MCC dans le domaine de la gouvernance juste, l'investissement dans le capital humain et l'encouragement de la liberté économique. Ce qui a permis au pays d'être sélectionné par le conseil d'administration du MCC pour bénéficier du Programme Seuil. Le Programme seuil du Togo sera mis en œuvre sur une période de 4 ans. Son objectif est de stimuler la croissance économique du pays et de réduire la pauvreté.

F.T.

Cersa**La Banque mondiale appuie le Togo avec 23 millions de dollars**

L'Université de Lomé abrite un nouveau Centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (Cersa). Le bâtiment a été inauguré vendredi 1 novembre dernier. L'appui de la Banque mondiale pour la construction des Centres d'excellence s'élève à 23 millions de dollars.

Les travaux de construction du Centre d'excellence régional sur les sciences aviaires ont duré deux ans. Au Togo, le Cersa a été créé il y a quatre ans, sur un financement de 4 milliards de FCFA (\$ 8 millions). L'objectif est de former des experts et des professionnels, de faire de la recherche, d'apporter un appui et des conseils aux acteurs de la filière et de valoriser les sous-produits de ce secteur aviaire.

Les niveaux de formation sont des

Afrique (Cervida). Un investissement de \$ 12 millions de la Banque mondiale.

"A ce jour, 46 centres sont déjà financés. Ce projet vise à jeter des bases à long terme de renforcement de capacités en Afrique sur des sujets pertinents pour le développement du continent. Sur le plan régional, des centres d'excellence ont déjà formé plus de deux mille étudiants au doctorat et neuf mille pour la maîtrise. Plus 57 programmes ont obtenu des



Vue du centre

masters et doctorats en science aviaire. A ce jour, on dénombre 140 masters et 50 doctorats inscrits et 850 professionnels déjà formés provenant du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, du Sénégal et au Togo.

Il a aussi été annoncé que l'Université de Lomé accueillera deux nouveaux centres régionaux, l'un sur l'électricité (Cerme) et l'autre sur la Ville durable en

accréditations internationales et en termes de durabilité, ces centres ont réussi à mobiliser plus de 40 millions de dollars pour subventionner les recherches. Ce qui témoigne de la qualité et la pertinence des sujets étudiés", a indiqué Makhtar Diop, vice-président de la Banque mondiale pour les infrastructures.

Avec Commodafrica.com

Face aux crimes maritimes survenus à Lomé

Quelle sécurité maritime au Togo et en Afrique de l'Ouest ?

Avec une profondeur de 16,60 mètres, le port de Lomé est le seul port en eau profonde de la côte ouest-africaine pouvant accueillir des navires de 3ème génération. Le Port autonome de Lomé a donc mis en place de nouvelles mesures de sécurité, notamment l'installation d'un système de télésurveillance des installations portuaires. Mieux, Lomé a accueilli le sommet sur la sécurité maritime en octobre 2016. Lequel sommet a abouti à l'adoption d'une charte africaine sur la sécurité maritime. Près de trois ans après, les premiers bémols font surface. Ce lundi 04 novembre 2019 à environ 18 km du port de Lomé, un navire battant pavillon Grec, a été attaqué par des individus armés, faisant un blessé par balle et quatre membres de l'équipage kidnappés. Une situation qui déclenche la sirène des mesures sécuritaires maritimes au Togo et dans la sous-région. Y-a-t-il eu une baisse de la garde ? Les décisions auxquelles a abouti le sommet maritime à Lomé ainsi que dans les autres pays laissent plus de failles que possible ?

La piraterie est un problème terrestre présentant des symptômes maritimes et, même si les symptômes ont changé, les problèmes persistent. Qu'il s'agisse de contrebande de charbon de bois, de trafic d'armes

ou d'attaques contre des navires engagés dans d'autres activités illicites, de nombreux acteurs qui ont commis des actes de piraterie il y a dix ans, continuent de commettre des crimes maritimes.

Le film du forfait maritime survenu ce lundi à Lomé



Fogan Kodjo Adégnon, directeur général du port de Lomé

« Le lundi 4 novembre, aux environs de 3 heures, le navire tanker Elka Aristotle, battant pavillon Grec a été attaqué à 10 nautiques, soit environ 18 km du port de Lomé par des individus armés. La garde armée qui avait été embarquée à bord de ce navire a tenté de repousser les brigands. Un membre de la garde armée est blessé par balle et les brigands ont réussi à s'enfuir en prenant quatre otages parmi les membres d'équipage : deux Philippins, un Grec et un Georgien », précise la préfecture maritime dans un communiqué. « Ces brigands auraient fui à bord d'une embarcation en direction de la frontière maritime ouest. Alertée, la marine togolaise a immédiatement dépêché un

patrouilleur et une vedette rapide sur zone. Un aéronef de l'armée de l'air togolaise effectue un survol avec l'appui d'un deuxième aéronef français qui se trouvait dans le Golfe de Guinée dans le cadre d'un exercice maritime. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie maritime sous la direction du Parquet de Lomé. Le gouvernement togolais met tout en œuvre pour retrouver ces brigands et a présenté sa plus grande compassion aux otages, à leurs familles et aux membres de l'équipage », poursuit le communiqué. Une cellule de crise a été convoquée à la préfecture maritime. Un exercice prévu ce lundi en haute mer, a été purement et simplement reporté.

Une charte africaine sur la sécurité maritime bien adoptée lors du sommet à Lomé

Plusieurs chefs d'Etat ont rallié Lomé le samedi 15 octobre 2016, pour l'adoption d'une charte africaine sur la sécurité maritime. Même le ministre français de la Défense, a témoigné du soutien de Paris aux opérations dans la région, par sa présence. « C'est un document important pour la sécurité, la sûreté et le développement », a indiqué le président du comité exécutif, le Tchadien Moussa Faki Mahamat avant de conclure qu'il était temps

que les Etats africains se dotent de cet instrument adéquat. « La charte de Lomé » sera plus contraignante par les fondements des principales obligations entre les Etats parties. Selon les diplomates togolais, au-delà de cette charte, il ne faudra pas occulter tous les autres aspects discutés à Lomé, comme la piraterie maritime, la pêche illicite, l'érosion côtière et la protection de l'environnement qui feront l'objet d'une déclaration à l'issue de ce sommet.

Le soutien de la France : entre réaction et action

Avant même de se rendre sur le site du sommet, le ministre français de la Défense a tenu à faire une escale symbolique sur le Dixmude. Ce navire de guerre français pouvant accueillir plus de 600 personnes effectue des manœuvres dans la région. Par sa seule présence, cet immense bâtiment joue un rôle de dissuasion pour les pirates. Et Jean-Yves le Drian a bien l'intention de maintenir cette présence française. « La sécurité maritime est une préoccupation majeure pour l'Afrique et elle me mobilise beaucoup. C'est la raison pour laquelle nous avons fait un effort

particulier avec nos partenaires depuis le sommet de Yaoundé en juin 2013 ». Depuis ce sommet il y a trois ans, la France a proposé des formations, mené des exercices avec les différentes marines nationales. Une démarche de sécurisation essentielle, selon le ministre français puisque plus de 90% du commerce en Afrique passe par la mer. La marine française transmet surtout de nombreuses informations aux pays du golfe de Guinée pour leur permettre de réagir plus rapidement en cas d'attaque ou de pêche illégale.

Source: RFI

Tendances en matière de sécurité maritime en Afrique : pourquoi le domaine maritime est-il si important pour l'Afrique ?

En Afrique, comme dans le reste du monde, le domaine maritime est l'élément vital de l'économie et, dans de nombreux cas, un élément central de la sécurité et de la souveraineté alimentaires. Nous utilisons souvent l'expression « pas d'expédition, pas de provisions » pour souligner l'impact du commerce maritime sur notre mode de vie. Compte tenu de l'incroyable volume d'échanges maritimes, cette expression s'applique à tous les pays du monde, qu'ils soient littoraux ou enclavés. Au-delà des marchandises qui entrent par les ports africains, une quantité incalculable

est également exportée. Historiquement, ces exportations étaient principalement constituées de matières premières : or, diamant, minéraux, poisson, coton, cacao, bois de charpente et autres produits agricoles et extractifs. Avec l'expansion des secteurs de la fabrication et de l'artisanat exportables, les exportations de produits finis sont en augmentation. L'accès à des itinéraires de transit maritimes sûrs et sécurisés sera essentiel à la bonne intégration de ces produits sur le marché mondial. Sur le plan économique, le domaine maritime est donc au centre du développement et de la



Sommet maritime d'octobre 2016 tenu à Lomé

prospérité de l'Afrique. En Afrique, plus que dans d'autres parties du monde, le poisson est une source majeure de nourriture. Dans certains pays, 90% des protéines alimentaires proviennent du poisson. Cela signifie qu'au-delà de l'importance économique du domaine maritime, certains pays africains dépendent de la pêche pour la survie de leurs populations. Toute interruption de l'accès au poisson constitue une menace

pour la sécurité alimentaire dans ces pays. De même, si les pêcheries d'un pays sont touchées par des dégâts environnementaux causés par le dumping ou la surpêche, le pays perd sa souveraineté alimentaire et le contrôle de son approvisionnement alimentaire national. Le domaine maritime en Afrique est donc crucial non seulement pour l'économie, mais aussi pour la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire.

Comment réaliser la vision AIMS 2050 pour la sécurité maritime, la gouvernance et le développement en Afrique ?



Une sécurité permanente et rigoureuse est de mise

L'Union africaine est peut-être « propriétaire » de la Stratégie maritime intégrée pour l'Afrique (AIMS) 2050, mais si elle souhaite voir cette stratégie mise en œuvre, elle devra faire preuve d'un réel engagement envers le domaine maritime en Afrique. Un travail extrêmement positif est en cours aux niveaux zonal, régional, et interrégional. Mais l'UA n'a pas encore montré l'intérêt de rassembler tous ces efforts pour former une approche panafricaine de la sécurité maritime. Bien que la restructuration récente des comités concernés de l'UA ait mis l'accent sur l'économie bleue, cela ne se traduit pas encore par une réponse aux

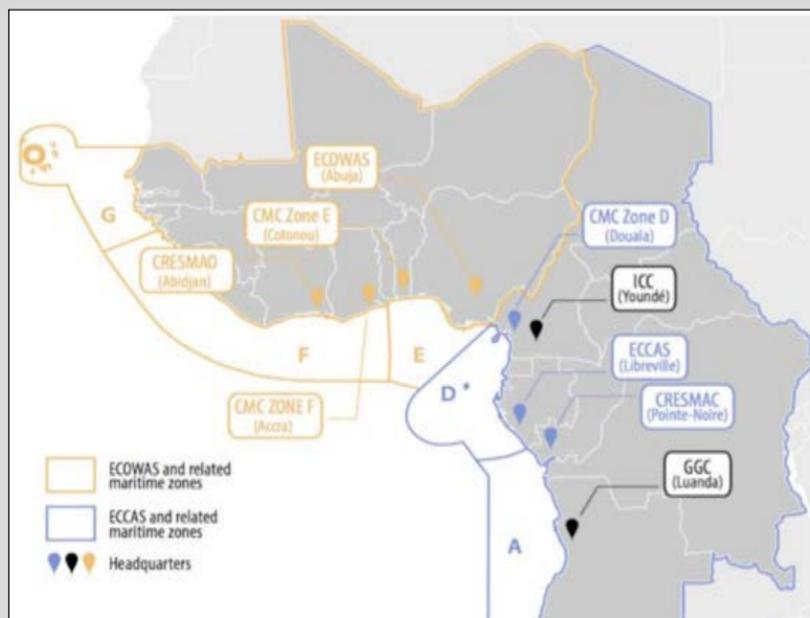
autres besoins maritimes. Comme de nombreux gouvernements africains l'ont constaté, il existe un lien inextricable entre la sécurité maritime, la gouvernance maritime et l'économie maritime. L'économie bleue est le résultat durable, inclusif et écologique de ces initiatives. Pour que l'UA s'engage dans la mise en œuvre de l'AIMS 2050, elle doit disposer d'une expertise de niveau stratégique concernant ces trois piliers et collaborer avec les CER afin que la sécurité maritime, la sécurité, la gouvernance et le développement deviennent une réalité sur le continent. Cependant, les CER ne peuvent pas se permettre d'attendre l'AU. Plusieurs CER ne l'attendent pas. Le

problème est l'incohérence entre eux. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour créer une coopération interrégionale en matière de sécurité maritime. Les CER doivent en outre œuvrer à la promotion du commerce des idées circulant en Afrique afin que les enseignements d'une région puissent être partagés avec d'autres. Certaines des approches les plus dynamiques pour résoudre les problèmes de sécurité maritime dans le monde peuvent être trouvées en Afrique. Les CER devraient donc se concentrer sur

le renforcement des capacités sur le continent. En outre, étant donné que l'aveuglement des richesses constitue une menace pour l'ensemble du continent, les CER devraient aider leurs États membres à mener les études scientifiques et économiques nécessaires afin de comprendre à la fois la valeur de leurs domaines maritimes et le potentiel d'amélioration de cette valeur de manière durable et responsable.

Source : Centre d'études stratégiques de l'Afrique

« Pour être un facteur efficace dans la coalition internationale pour la croissance et le développement, notre continent doit faire la preuve de sa capacité à faire face aux défis politiques, économiques et sécuritaires que pose l'immensité de nos mers et océans. Les enjeux ne sont pas seulement africains, ils concernent également nos partenaires stratégiques et la communauté internationale dans son ensemble », a souligné le président togolais Faure Gnassingbé, lors du Sommet sur la sécurité maritime tenu à Lomé. « Avec la tenue du présent sommet, nous poursuivons la quête, entamée ensemble depuis plusieurs années en amont, visant à offrir aux filles et fils de



Les zones maritimes connexes de la Cedeao et de la CEEAC

notre continent, un cadre d'épanouissement sécurisé, prospère et intégré. Un tel cadre englobe nécessairement les terres et les mers. Dans ce contexte, l'unique possibilité pour l'Afrique de pouvoir prendre son destin en mains, repose sur une approche coordonnée aux niveaux régional et continental, avec une appropriation des réponses à cette problématique », a-t-il précisé. « Après le lancement de la décennie africaine 2015-2025 des mers et océans, il s'agit de convenir d'un socle réglementaire et opérationnel, doté des mécanismes appropriés pour traduire en action, notre commune volonté d'agir de façon méthodique et concertée », a indiqué Faure Gnassingbé. Le projet d'une charte africaine de sécurité et de sûreté maritimes, a-t-il poursuivi, « s'inscrit dans cette ambition d'adopter une feuille de route – déclinée à divers niveaux – de mise en pratique à brève échéance des engagements auxquels nous avons déjà souscrits ». « C'est, dans sa conception, un instrument de coopération appelé à s'intégrer naturellement aux cadres déjà existant, qu'il vient compléter et opérationnaliser », a précisé le président togolais avant de formuler le vœu que cette charte « répondra aux espoirs légitimes qu'elle suscite ». Notons que la charte de Lomé établit les fondements des principales obligations des États parties tout en réaffirmant l'effet des traités et des accords bilatéraux, régionaux et internationaux régissant la matière. Le texte qui s'appuie sur la Stratégie africaine intégrée des Mers et des Océans à l'horizon 2050, adoptée par la conférence de l'Union africaine en janvier 2014, traite des mesures de prévention et de lutte contre la criminalité maritime, ainsi que des engagements et des devoirs des États Parties en termes de mesures socio-économiques à prendre. Cette charte prévoit également la création d'un « fonds de sécurité et de sûreté maritimes », afin de rendre les États autonomes dans la prévention et la lutte.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Pharmacies de garde de Lomé du 04 au 11/11/2019

CENTRE	FACE SGGG	22218330
SANTE	PRÈS DE NOPATO	70449137
CRISTAL	BD H. BOIGNY	22209091
KPEHENOU	BD H. BOIGNY	22213224
OCAM	RUE ENTENTE	22216205
ADJOLOLO	58, RUE F. J. S.	22210513
BON SECOURS	CASSABLANCA	22457674
PATIENCE	TOKOIN GBADAGO	22216094
ISIS	NUKAFU GAPKOTO	70448387
YEMBLA	258, AV. AKÉÏ	22267651
FRATERNITE	HEDZTRANAWÉ	22268155
CITRUS	ATTIÉGOU	70445924
NOTRE DAME	HEDZTRANAWOE	96329751
SANTA MADONNA	KÉGUÉ	70010303
MISERICORDE	BE KPOTA	23384762
LE PROGRES	ZORROBAR	22358655
CITE	BD. DU 30 AOÛT	22250125
BESDA	ADIDOGOMÉ	22510529
HOSANNA	SAGBADO	22515049
DE LA VICTOIRE	AVÉDJI	70457492
DU POINT E	DJIDJOLÉ	22 51 91 71
CONFIANCE	FACE GTA	22424381
LE GALIEN	ADIDOADIN	22 51 71 71
VOLONTAS DEÏ	SUNCITY	70422360
VITAFLORE	VAKPOSITO	70402286
ADONAI	AGOËNYIVÉ	22500405
CHARITE	AGOËNYIVÉ	22251260
EMMAÛS	MISSION TOVÉ	96800912
ESPACE VIE	AGOE LOGOPÉ	99858907
NABINE	AGOË ANOMÉ	93362626
A DIEU LA GLOIRE	LÉGBASSITO	93263600
TAKOE	ESSO DE ZONGO	22340342
ZOSSIME	ZOSSIMÉ	70462664
BAGUIDA	BAGUIDA	70424777
AVEPOZO	AVEPOZO	22270486

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigeria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél: 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99



ECOJOGGING COUPE DU MONDE

Du **26** au **16**
 Octobre Novembre

Lomé-Togo



LES ETAPES

Etape de la Plage de Lomé: 26 OCTOBRE
 Etape d'Agbalepedo : 02 NOVEMBRE
 Etape de Bé Kikamé : 09 NOVEMBRE
 Etape d'Agoé-Nyivé : 16 NOVEMBRE

#CMEcojogging



@eco jogging

+228 91 50 25 88

www.ecojogging.org

Musique/ All Music Awards

Tout simplement aberrant

Auparavant « Togo Hip Hop Awards », « All Music Awards » est depuis quelque temps le nom de l'initiative qui prime chaque année, les meilleurs talents de la musique togolaise. Portée par la radio Zéphyr, l'initiative est à sa sixième édition. Mais, une question se pointe à l'horizon. Doit-on continuer cette compétition musicale ? Ou plutôt métamorphoser cette belle initiative en un ring des guerres musicales ?

Le lancement officiel de la 16ème édition des « All Music Awards », le 31 octobre dernier à Lomé, marque le début des hostilités entre les artistes nommés pour la présente saison. Justement, les meilleurs de dix-sept catégories seront primés. Notamment, le meilleur artiste masculin de l'année, la meilleure artiste féminine de l'année, la meilleure chanson lover, le meilleur artiste gospel de l'année, la chanson urbaine de l'année, la meilleure chanson hip-hop de l'année, la meilleure artiste de la diaspora de l'année, la meilleure collaboration musicale de l'année, etc.

Cependant, bien avant la compétition des « All Music Awards », certains artistes se livrent déjà au « boxing ». Ce n'est pas triste pour le show-biz togolais. Non. C'est tout simplement aberrant. Pour un oui ou un non, ce sont des dénigrement

entre les artistes ou mieux entre les managers et les artistes. Doit-on créer une catégorie « Meilleure bagarre » entre « artiste-artiste ou artiste-manager » de l'année ? Il faudrait que la radio privée « Zéphyr » porteuse de cette initiative y pense sérieusement. Cela va peut-être dans l'intérêt de la musique togolaise. On ne sait jamais.

Les artistes togolaises ont besoin d'une sensibilisation ou mieux une formation en leadership. En dehors de cela, il faudrait les rééduquer sur les notions de respect de soi ou encore de respect de l'autre. Du moins certains, ainsi que leurs managers qui n'ont pas l'esprit de corporation.

Comment des gens qui se disent « professionnels » peuvent transformer les réseaux sociaux en un lieu de règlement de compte. Hier, c'était une affaire de cachet des

artistes, aujourd'hui, c'est une boxe sempiternelle qui naît entre le rappeur « Mic Flammez » et le manager « Raoul Le Blanc ». La question est la suivante : devrions-nous s'attendre au pire dans le quatrième art au Togo, dans les jours à venir ?

Quelle déception !? Les artistes togolais n'auraient pas compris qu'il y a des combats inutiles qu'il faut éviter de se livrer. Ne devraient-ils pas travailler ensemble pour améliorer la condition de vie de l'artiste togolais ? Ou encore porter à l'international le quatrième art togolais ? Leur comportement sur les réseaux sociaux donne plutôt l'impression qu'ils se sont trompés de combat, en tout cas pour l'instant.

Chaque fois, les artistes togolais crient que les artistes étrangers viennent leur voler la vedette lors de certains événements organisés

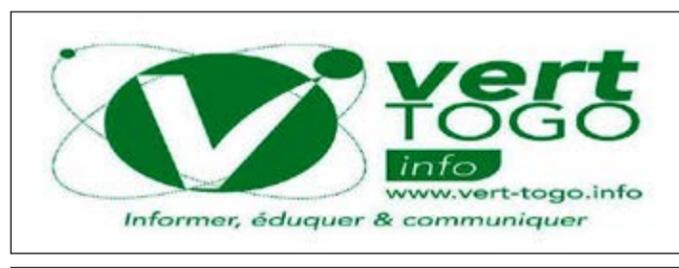


par le gouvernement et d'autres institutions. Tant que les artistes togolais ne comprendront pas que la maturité, c'est aussi le respect de soi-même, les stars d'ailleurs seront les têtes d'affiche de tous les événements présents et à venir.

C'est quand même ridicule qu'à l'édition récente de la fête de la bière dans la capitale togolaise, les artistes des autres pays comme la Côte d'Ivoire ont fait la tête d'affiche

pendant que nos artistes et managers, au moment où les artistes togolais vivant sur le territoire étaient préoccupés par une autre bataille sur les réseaux sociaux. D'après un dicton en éwé « C'est celui qui vend quelque chose qui donne plus de valeur à la chose. Sinon personne ne viendra ne serait-ce que de demander son prix ». Chacun devrait revoir ses priorités dans la musique togolaise.

Nadia Edodji



Lire

« L'éternel mari » de Fiodor Dostoïevski. Ed Beq. Pp 33-35

« ...Le cœur lui battait si fort qu'il eut peur de ne pas entendre l'inconnu monter sur la pointe des pieds. En effet il n'entendait rien, mais il sentait tout avec une lucidité décuplée. C'était comme si le rêve de tout à l'heure se fût fondu avec la réalité. Veltchaninov était brave de nature. Il avait aimé parfois à pousser jusqu'à l'affectation le mépris du danger, même lorsque personne ne le voyait, uniquement

pour se plaire à lui-même. Mais, aujourd'hui, c'était autre chose. L'hypocondriaque souffreteux de tout à l'heure était transfiguré ; c'était maintenant un tout autre homme. Un rire nerveux, silencieux, secouait sa poitrine. À travers la porte close il devinait chaque mouvement de l'inconnu. Ah ! voilà qu'il entre, il monte, il regarde autour de lui ; il écoute dans l'escalier, il respire à peine ; il marche à pas de loup... Ah !... Il prend la poignée de la porte, il tire, il essaie d'ouvrir. Il s'imagine que ce n'est pas fermé chez moi. Il savait donc que, parfois, j'oublie de fermer ?...

De nouveau, il tire la poignée... Pense-t-il que la serrure va céder comme cela ?... C'est dommage, hein ? de s'en aller ! C'est dommage, de s'en retourner bredouille ! Et, en effet, tout devait s'être passé ainsi que Veltchaninov l'avait deviné : quelqu'un, en effet, était là, derrière la porte, avait doucement et sans bruit essayé la serrure et tiré sur la poignée ; et, sans aucun doute, il avait son idée. Veltchaninov était décidé à savoir le mot de l'énigme ; il attendait le moment avec une sorte d'impatience ; il brûlait d'envie d'ôter brusquement le verrou, d'ouvrir la porte toute

grande, de se trouver face à face avec son épouvantail, et de dire doucement : « Mais qu'est-ce donc que vous faites ici, mon cher Monsieur ? C'est ce qui arriva : quand il eut choisi son moment, il tira brusquement le verrou, ouvrit la porte toute grande, et faillit buter dans le monsieur au crêpe. L'autre demeura sur place, immobile et muet. Ils restèrent ainsi, l'un en face de l'autre, sur le seuil de la porte, sans bouger, les yeux dans les yeux. Cela dura quelques moments, puis, tout à coup, Veltchaninov reconnut son hôte ! À l'instant même, l'hôte

comprit manifestement que Veltchaninov l'avait reconnu : cela passa comme une lueur dans ses yeux. Tout son visage, aussitôt, s'épanouit en un sourire, le plus doux du monde. C'est bien à Alexis Ivanovitch que j'ai le plaisir de parler ? fit-il d'une voix suave au point d'être comique, dans la circonstance. Mais vous-même n'êtes-vous pas Pavel Pavlovitch Troustovsky ? s'écria Veltchaninov, de l'air d'un homme qui devine. Nous nous sommes connus, il y a neuf ans, à T..., et, si vous voulez me permettre de le rappeler, nous avons été bien bons amis... »

Ligue thaïlandaise

Bossou Vincent se chausse toujours et reste en activité

L'international togolais Bossou Vincent demeure dans la fièvre du football. L'axial togolais ayant connu 18 fois la sélection nationale togolaise, est toujours en activité. L'ancien joueur de Maranatha FC (Togo) et de l'Etoile du Sahel (Tunisie), évolue depuis le 1er janvier 2019 à Pattani FC en ligue Thaïlandaise, et le moins qu'on puisse dire, l'ancien dossard 9 du Togo renaît de ses cendres et est loin de dire son dernier mot.

Le défenseur central togolais Bossou Vincent a disputé la saison 2018-2019 à Pattani FC en Ligue 4 thaïlandaise. En fin de saison, le Togolais a été décisif, notamment lors de la finale retour des Play Off disputé le 27 octobre 2019 face à Watbot City FC. A l'issue d'un match nul (1-1) à l'aller, Bossou Vincent et les siens devaient prendre de meilleures option au retour. Ce qui a été le cas avec le Togolais qui a montré la voix en ouvrant le score sur un coup de tête : 1-0 pour Pattani FC. Watbot City FC, n'a pas manqué de répondre à l'offensive de Pattani, en remettant le compteur égal : 1 but partout. Les séances des

tirs au but ont été âpres entre les deux formations. C'est finalement Watbot City FC qui l'emporte à l'arraché avec 7 tirs réussis contre 6 pour Pattani FC. Malgré cette défaite Pattani FC et Bossou Vincent monteront en division supérieure (Ligue 3). Une mission bien accomplie par le Togolais et ses pairs, celle de faire monter Pattani FC. La ténacité et la rigueur qu'on connaît à Bossou Vincent, d'ailleurs que Didier Drogba peut témoigner, sont des qualités qu'il a gardées ; ce qui lui a valu l'estime, le respect et l'admiration du staff et des supporters.

Le joueur de 33 ans né à Kara

a été joueur de Maranatha FC de Kpalimé (Togo) entre 2006 et 2009. Lors de la saison 2009-2010, il a évolué du côté de l'Etoile du Sahel en Tunisie avant de revenir à Maranatha la saison suivante. Entre 2012 et 2014, l'élan de 1,92 m a évolué au Vietnam respectivement à Navibank Saigon FC et Binh Duong. Il a donc changé de cap après les deux années au Vietnam : Goyang Hi en Corée du Sud (2013-2014), Young Africans de la Tanzanie (2015-2016) et actuellement à Pattani FC.

Au sein des Eperviers du Togo, Bossou Vincent a disputé 7 matchs de qualification pour la Coupe d'Afrique des



Bossou Vincent

nations (CAN) 2013, soit 494 minutes avec 1 but marqué. Il a 4 matchs de la CAN 2013 à son actif, 273 minutes. Malgré sa rigueur défensive, le joueur n'a jamais écopé d'un carton

rouge en sélection nationale, voire le jaune. Preuve de l'exemplarité d'un défenseur qui a laissé de bons souvenirs sur son passage.

Attipoe Edem Kodjo

Coupe CAF

Qu'est-ce qui n'a pas marché pour l'ASCK ?

Pour la deuxième fois consécutive, aucune équipe de football togolaise ne fera partie des meilleures du continent. L'Association sportive des chauffeurs de la Kozah ASCK a été éliminée par Enugu Rangers du Nigéria par 1-0 le dimanche dernier. Qu'est qui n'a pas marché pour les pour les chauffeurs de la Kozah ?



Les joueurs de l'ASCK

Après le match retour des barrages de la Coupe Caf joué ce dimanche 03 novembre au Nnamdi Azikiwe Stadium, le club togolais qui s'est incliné devant la

formation d'Enugu Rangers du Nigeria sur le score d'un but à zéro (1 - 0) ne doit plus ambitionner faire partie des meilleurs clubs du continent africain.

Malgré sa victoire 2-1 au match aller joué il y a quelques jours à Lomé, l'ASCK va devoir quitter la compétition. Cette élimination de l'ASCK relance donc le débat sur la

problématique de la structure des équipes togolaises. Sont-elles bien structurées pour jouer les coupes continentales ? Ont-elles des moyens suffisants pour se

lancer dans cette compétition continentale ? D'ailleurs, il ressort de nos investigations que toutes les charges liées au fonctionnement d'une équipe de football incomberaient aux seuls présidents.

Dans l'histoire footballistique du Togo, seule l'équipe de l'As Togo Port (2017-2018) avait réussi ce pari en rentrant en poule depuis la modification des compétitions continentales introduite par la CAF. Puis, plus rien pour les équipes togolaises. Il serait important pour les acteurs de repenser le football togolais et éviter que les équipes engagées dans les compétitions qui nécessitent des moyens tant humains que financiers soient à la charge d'une seule personne. Beaucoup d'expériences déjà vécues devraient pousser tous les acteurs de football togolais à travailler pour un changement. Dans le cas contraire, il serait difficile pour les clubs togolais de pouvoir s'inscrire pour les compétitions continentales et réaliser de bons résultats.

Justin Amaah

africa
www.africardv.com **Rdv**
L'Afrique, par des Africains, dans une perspective africaine

Pour le bien-être des populations

Le MADeC lance officiellement ses activités

Le Mouvement d'Appui au Développement Communautaire (MADeC) s'est donné pour objectif de d'apporter sa contribution pour le pour le bien-être socio-économique et culturel des populations. Pour atteindre ses objectifs non seulement dans la préfecture de la Kozah (où le mouvement a son siège), mais aussi dans d'autres localités du pays, le MADeC vient de lancer officiellement ses activités.



La table d'honneur

Le lancement officiel des activités du Mouvement s'est fait hier mardi 05 Novembre 2019 dans la grande salle de conférence des Affaires sociales de Kara, sous le haut parrainage du préfet de la Kozah, le Colonel Bakali Padibawou.

Le Mouvement intervient dans les domaines de lutte contre la pauvreté, de l'éducation et

formation professionnelle, environnement, du civisme et de la citoyenneté. Il a comme objectifs de réduire l'extrême pauvreté des communautés, de promouvoir l'éducation et de la formation professionnelle des jeunes des localités, d'assister les orphelins déshérités ainsi que les personnes démunies de nos communautés etc.

En vue d'atteindre ses objectifs, le mouvement entend entre autres moyens, d'informer, de sensibiliser et de former les populations ; de collaborer avec les Pouvoirs Publics, les collectivités locales, les ONG, les Associations et institutions tant nationales qu'internationales.

Dans son mot de bienvenue, Mme le maire Adjointe de la Commune Kozah 1,

Elie Kpépékassi, a indiqué que le développement interpelle tout le monde. Et si les jeunes ont réfléchi de se réunir et de mettre sur pied un mouvement, pour mettre en œuvre et en exécution des projets d'envergure nationale, il est plus indiqué qu'on les accompagne. C'est pourquoi la mairie de la commune Kozah 1 adhère à ce mouvement et salue sa création.

MADeC est composé des membres fondateurs, actifs, sympathisants et des membres d'honneur avec un Bureau Exécutif et des délégués issus des 15 cantons composant la préfecture de la Kozah. Après avoir présenté son bureau, le président du Mouvement, M. Awade Massama-Esso a remercié au nom du mouvement, les partenaires notamment le préfet de la Kozah, ainsi que les différents maires de la préfecture, les députés, les cadres administratifs, traditionnels et religieux, pour la volonté exprimée et la détermination conjuguée dans l'édification du Togo. Le Mouvement compte

sur toutes les forces pour relever le défi et la démarche de celui-ci cadre parfaitement avec le PND a-t-il ajouté.

« Mettre en place un système pour le développement est très louable et je tiens à féliciter l'ensemble des acteurs qui ont pensé à mettre en place ce mouvement. Un mouvement, c'est d'abord une dynamique convergeant vers le développement. C'est alors une nouvelle occasion qui s'ouvre à nous. Le développement comme on le dit, ce n'est pas un mot, c'est une action et ce mouvement vise le concret et nous l'espérons avec nos accompagnements. C'est pourquoi, à mon tour, je salue loyalement la création de ce mouvement. Le gouvernement fait déjà sa part et ce mouvement viendra renforcer les activités pour le bonheur de nos localités sinon du Togo », a relevé le parrain de l'évènement, le préfet de la Kozah, procédant ainsi au lancement du mouvement.

TM

MIFA S.A.
Mécanisme Incitatif de Financement Agricole
Fondé sur le Partage de Risques

Le MIFA S.A

Soutient l'opération
de collecte de dons
Telefood 2019
pour la création de 1.000
entreprises agricoles

MIFA, le fonds innovant pour une agriculture
professionnalisée orientée business.

📍 Immeuble 200, Rue Adamanon
BP : 13906 Lomé - Togo
☎ Tél : +228 22 22 37 55
✉ contactmifa@gmail.com, contact@mifa.tg

🌐 www.mifa.tg



SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE L'INCLUSION
FINANCIERE ET DU SECTEUR INFORMEL

DELEGATION A L'ORGANISATION DU SECTEUR
INFORMEL (DOSI)

**FORMALISATION DE
VOS ACTIVITES POUR
UNE PARTICIPATION
INCLUSIVE**

**A partir du
11 novembre 2019**

Contact: 22 20 24 13

